

## RAPPORT D'ACTIVITE

BUREAU POUR LA TUNISIE/L'ALGERIE/LA LIBYE

### „Où on est –on ? La lutte contre le terrorisme ”

#### Journée d'étude

---

**Date:** 21 Juin 2014      **Lieu:** Hôtel Africa Tunis  
**Pays:** Tunisie

---

#### Rapport:

Le troisième workshop de la série win wsalna (où en est-en ?) a été consacré à la lutte contre le terrorisme. Après les présentations d'usage, une conférence introductory a été donnée par le Colonel-major Mokhtar Ben Nasr, ancien porte-parole officiel de l'armée. Elle a porté sur le terrorisme et la contrebande. Le colonel Ben Nasr a présenté les définitions du terrorisme, appelant à ce que la nouvelle loi discutée actuellement au sein de l'ANC retienne une définition claire et pertinente. Il a ensuite énuméré les causes du phénomène terroriste qui peuvent être d'ordre politique (le manque des libertés, etc.) ou économique (la pauvreté, la marginalisation de certaines régions, etc.) ou culturelle (le déficit d'éducation, l'influence de traditions religieuses étrangères, etc.).

Le plus important de son point de vue et à partir de son expérience dans l'armée est la contrebande qui nourrit le terrorisme et se nourrit de lui. C'est pour cette raison que l'un ne peut être endigué sans l'autre. La spécificité de la vague terroriste que connaît la Tunisie depuis la révolution est justement qu'elle s'accompagne d'un déficit du contrôle exercé par l'Etat sur les frontières, sur la distribution de tout type de marchandises et même sur le monopole du marché de devises étrangères.

Pr. Mohamed Haddad est intervenu ensuite pour classer le terrorisme en Tunisie comme étant un terrorisme éclaté. Il a estimé qu'il n'y a aucune menace de renversement du pouvoir ou d'opération de grande envergure. En revanche, le danger terroriste demeure réel tant la situation régionale reste instable. Les groupes terroristes exerçant en Tunisie continueront à essayer de faire parler d'eux par des opérations de type exhibitionniste ou punitif. Dans le deux cas, il s'agit d'opérations de faibles ampleur mais suffisamment graves pour nuire à l'économie nationale et saper le moral des Tunisiens. Il a estimé que l'approche du mois saint du Ramadan d'une part, et la période électorale d'autre part, aggravent les risques, du fait que ces groupes choisissent ce type d'occasion pour donner plus d'impact à leurs actions.

Mais il a appelé à ne pas céder à la panique et ne pas effrayer les Tunisiens, car contrairement à d'autres pays, le terrorisme en Tunisie n'est pas actuellement en état de pourvoir perturber sérieusement l'organisation des élections. Quant aux Terroristes tunisiens impliqués en Syrie, il a estimé que les événements récents survenus en Irak les persuaderont d'aller pratiquer le jihad en Iraq plutôt que revenir en Tunisie.

Par ailleurs, Pr Haddad a estimé que le terrorisme doit être combattu culturellement en précisant la portée de cinq notions : la *da'wa* (prédication), le *jihad* (guerre sainte), la *jamaa* (le groupe de salut), *l'émir* (guide suprême) et la *nosra* (l'obligation de porter secours au musulmans persécutés). Ces cinq notions sont vieilles dans la tradition islamique mais elles ont été déviées de leurs significations originelles par les partis islamistes, depuis les Frères musulmans jusqu'à la Qaida.

Le Colonel-major Mohamed Sellami a essayé de donner sa réponse à la question cruciale : l'armée est-elle disposée à lutter contre le terrorisme et participer à l'organisation des élections en même temps ? Il a estimé qu'il s'agit là d'un très lourd fardeau qu'il faudrait chercher à alléger. Il a présenté un ensemble de recommandations dont les suivantes : l'appel aux réservistes pour effectuer les tâches relatives à la préparation des élections et la surveillance des bureaux de vote, la réintégration dans l'armée des retraités ayant quitté leurs fonctions depuis moins de cinq ans, la création d'un pôle de lutte contre le terrorisme avec un commandement unifié, la généralisation du service militaire à tous les jeunes atteignant l'âge requis, la création d'un service de renseignement unifié, la désignation d'un chef d'état major de l'armée (poste resté vacant depuis le départ en retraite du Général Rachid Ammar), l'intégration de la garde nationale dans l'armée à l'instar d'autres pays comme la France et l'Algérie, le renforcement de la coopération militaire et sécuritaire avec l'Algérie, le renouvellement des équipements militaires, etc.

M. Mohamed Kamel Houki (Militant et ancien prisonnier politique) a analysé un autre grand problème largement occulté, qui est l'enrôlement des jeunes dans des groupes extrémistes et les entreprises terroristes via les prisons. Si tout le monde s'accorde pour déplorer l'état piteux des prisons tunisiennes, rares sont ceux qui s'intéressent au sort des petits délinquants qui se trouvent en contact avec des membres de groupes extrémistes et qui, moyennant aide et soutien moral, se laissent convaincre par leurs thèses et sortent de prisons convaincu de devoir servir leurs causes.

Un débat varié, intéressant et parfois vif a eu lieu après chaque intervention. Il a mis en exergue la divergence des Tunisiens face au problème du terrorisme. Malgré tous les événements survenus en Tunisie depuis des années, certains continuent à penser qu'il ne s'agit que de manipulations conduites par des « acolytes » de l'ancien régime. Quant à la discussion du fondement culturel et religieux du terrorisme, il demeure une sorte de tabou pour certains. Cependant, la majorité semble être sensible aux dangers terroristes et il est important là aussi de ne pas verser dans l'alarmisme jusqu'à fragiliser le processus démocratique sous prétexte de guerre contre le terrorisme.